



NUMÉRIQUE

DESCRIPTION

Le Diplôme d'Université Droit du numérique est destiné à répondre aux besoins de juristes spécialisés en droit du numérique, renforcés depuis l'entrée en vigueur du règlement européen du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

La formation ne se limite pas à la seule réglementation des données personnelles. Son but est également de fournir une meilleure connaissance et une culture juridique plus large portant sur la majorité des risques et problématiques juridiques que des professionnels, juristes ou non, peuvent être amenés à rencontrer dans le domaine du numérique.

La formation s'adresse ainsi aux étudiants et aux professionnels désireux de s'initier et de conforter leurs compétences en droit du numérique.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Le Diplôme d'Université Droit du Numérique a pour objectif de dispenser aux auditeurs les connaissances fondamentales qu'impliquent les activités numériques. Les enseignements, de nature juridique, abordent à ce titre des thématiques liées au commerce électronique, droit des données à caractère personnel, droit de la propriété intellectuelle, droit pénal et à l'analyse des nouvelles technologies.

De par la variété des matières abordés, les auditeurs suivant la formation acquerront des connaissances et compétences permettant par ailleurs de se préparer à la certification « Pix + Droit », attestant ainsi, par la possibilité d'obtenir une certification complémentaire au Diplôme Universitaire Droit du numérique, de leur niveau et de leurs compétences dans le domaine.

MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT

La formation est dispensée à la Faculté de Droit et de Science Politique de Reims. Elle se déroule par sessions de deux jours, au rythme d'une à deux sessions par mois, d'octobre à juin, afin que les professionnels puissent organiser leur activité en considération de l'emploi du temps. Les enseignements seront dispensés en modalité ou en distanciel, selon les matières.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- Apprendre à transposer les règles de droit existantes et à analyser juridiquement les nouvelles technologies qui pourraient être rencontrées lors de l'exercice de l'activité professionnelle
- Savoir mettre en place une activité de commerce électronique conforme à la réglementation en vigueur
- Savoir collecter et utiliser, dans le respect des règles de droit, les données à caractère personnel traitées par le professionnel à l'occasion de son activité
- Respecter le droit de la propriété intellectuelle lors de l'utilisation de contenus numériques
- Être capable d'identifier et de se protéger contre des actes malveillants relevant de la cybercriminalité
- Apprendre à transposer les règles de droit existantes et à analyser juridiquement les nouvelles technologies qui pourraient être rencontrées lors de l'exercice de l'activité professionnelle
- Savoir exploiter les bases de données juridiques.

MAQUETTE

UNITE 1 : COMMERCE ELECTRONIQUE

COURS	HEURES	COEFFICIENT	CM/TD
Commerce électronique	20h	2	CM

UNITE 2 : DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

COURS	HEURES	COEFFICIENT	CM/TD
Droit de la propriété intellectuelle	15h	4	CM

UNITE 3 : DROIT DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

COURS	HEURES	COEFFICIENT	CM/TD
Droit des données à caractère personnel	20h	2	CM

UNITE 4 : DROIT PÉNAL DE L'INTERNET

COURS	HEURES	COEFFICIENT	CM/TD
Droit Pénal de l'internet	20h	2	CM

UNITE 5 : APPRÉHENSION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

COURS	HEURES	COEFFICIENT	CM/TD
Appréhension juridique de la blockchain	6h	1	CM
Droit de l'intelligence artificielle	9h	1	CM
Recherche documentaire	10h	1	TD

CONDITIONS D'ADMISSION ET CANDIDATURE

Le **DU droit du Numérique** peut être suivi au titre de la formation initiale et de la formation continue.

Il s'adresse aux titulaires d'une Licence ou Master en Droit, mais également aux professionnels désireux de se former, de se spécialiser ou d'assurer leur formation continue dans ces domaines.

Les candidats sont sélectionnés sur dossier par un jury composé d'universitaires et de professionnels.

Les dossiers de candidatures sont téléchargeables sur le site <https://www.univ-reims.fr/ufrdroit> (les candidats au titre de la formation continue peuvent demander une dérogation afin de déposer une candidature hors des délais prescrits).

INFORMATIONS / CONTACTS

RESPONSABLES :

M. Geoffray BRUNAUX, Maître de Conférences HDR de droit privé et de sciences criminelles

SCOLARITÉ :

Mme Stéphanie BILLET – Bureau 3079
Faculté de Droit et de Science Politique,
57 rue Pierre Taittinger – BP30 - 51571 REIMS Cedex
03 26 91 32 35 – droit.numerique@univ-reims.fr

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FORMATION CONTINUE :

M. Jean-Matthieu SAUVAGE – Bureau 3033
formation-continue.droit@univ-reims.fr
03 26 91 38 14



Retrouvez-nous sur twitter

 **@Droit_Numerique**